

DIRFOR/2024/ARRETE/CP/Composition/10

Le Président d'Aix-Marseille Université

Vu le Code de l'éducation, notamment son article D.613-45,

Vu les Statuts modifiés d'Aix-Marseille Université,

Vu la délibération du Conseil d'administration d'Aix-Marseille Université n°2024/01/09-01-CA du 9 janvier 2024, portant élection de Monsieur Eric BERTON à la Présidence d'Aix-Marseille Université,

Vu le guide modifié des commissions pédagogiques d'Aix-Marseille Université adopté par la Commission de la Formation et de la Vie Universitaire en sa séance du 3 juin 2021,

Vu la proposition du Directeur de l'Institut Pythéas – Observatoire des sciences de l'Univers du 18 mars 2024,

Vu l'extrait du registre des délibérations du Conseil académique restreint en date du 16 avril 2024 portant sur les demandes de dérogation pour la Présidence des Commissions pédagogiques et approuvant la désignation de Monsieur Franck TORRE en qualité de président suppléant,

ARRETE :

Article 1

La commission pédagogique de l'**Institut Pythéas – Observatoire des sciences de l'Univers** pour l'année universitaire 2024-2025 est composée comme indiqué dans l'annexe du présent arrêté.

Article 2

Le présent arrêté est soumis à publicité ; il est affiché de manière permanente dans les locaux de l'Institut Pythéas – Observatoire des sciences de l'Univers en un lieu accessible à l'ensemble des personnels et usagers. Il est également publié sur le site internet d'Aix-Marseille Université.

Article 3

La Directrice Générale des Services et le Directeur de l'Institut Pythéas – Observatoire des sciences de l'Univers sont chargés de l'exécution du présent arrêté.

Fait à Marseille, le 6 mai 2024




Eric BERTON

Président d'Aix-Marseille Université

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS

Formation compétente aux enseignants-chercheurs et assimilés de rang A et B

Demande de dérogation pour la présidence des commissions pédagogiques

Composante	Civilité	Nom	Prénom	Corps	Fonction	Présidence / Suppléance présidence	Date d'effet	Avis du CACR du 16/04/2024
OSU	Monsieur	TORRE	Franck	MCF	Suppléant du Président de la commission pédagogique Directeur adjoint délégué aux masters	Suppléance	01/02/2024	avis favorable à l'unanimité des membres présents ou représentés
IUT	Monsieur	NICOD	Lionel	MCF	Direction composante	présidence	01/02/2024	avis favorable à l'unanimité des membres présents ou représentés
IUT	Madame	CAMMAN	Christelle	MCF	Directrice à la Formation initiale	Suppléance	01/02/2024	avis favorable à l'unanimité des membres présents ou représentés

A Marseille, le 16 avril 2024




ERIC BERTON
Président d'Aix-Marseille Université

Composante : **PYTHEAS - Institut Pythéas - Observatoire des sciences de l'univers**

Président (*) (hors professeur des universités, préciser le corps d'appartenance) : Bertrand DEVOUARD

Président suppléant, en cas d'absence ou d'empêchement du Président (*) (hors professeur des universités, préciser le corps d'appartenance) : Franck TORRE

Enseignant-chercheur ayant des activités de formation continue : Véronique MASOTTI

Personnel extérieur à l'établissement (obligatoire exclusivement pour les formations ayant au moins 30 % des enseignements assurés par des professionnels) :

Composition de la commission pédagogique au **1er FEVRIER 2024**

Diplômes	Mentions	Deux enseignants-chercheurs par mention		Observations
		Enseignant-chercheur 1	Enseignant-chercheur 2	
Master	Biodiversité, écologie et évolution	Raphaël GROS	Magali DESCHAMPS-COTTIN	
Master	Gestion de l'environnement	Pierre DOUMENQ	Pascal WONG	
Master	Risques et environnement	Claude VELLA	Jean-Christophe RODITIS	
Master	Sciences de l'eau	Jean-Luc BOUDENNE	Laurent CAVALLI	
Master	Sciences de la mer	Philippe CUNY	Cécile MILITON	
Master	Sciences de la terre et des planètes, environnement	Vincent GODARD	Philippe LEONIDE	
Master	Bio-géosciences - Parcours Préparation à l'agrégation SV-STU	Jean-François MAUFFREY	Grégoire GALES	
Master	Information et médiation scientifique et technique - Parcours Information scientifique et médiation en environnement (ISME)	Rémi CHAPPAZ	Erika RIBERI	
Autres (à préciser)				

(*) Le président de la commission pédagogique doit être un professeur des universités, sauf dérogation décidée après avis conforme du conseil académique restreint

Le 18 mars 2024

Le Directeur de l'OSU Institut Pythéas
Jean-Luc BEUZIT

Signature du directeur de composante

